## **DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7 TÉL. 514 849 4007 TÉLÉCOPIE 514 849 2195 COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 13 septembre 2016

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie Régie de l'énergie 800 Place Victoria Bureau 255 Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3970-2016.

Cause tarifaire 2016-2017 de Gaz Métro.

Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Nous vous prions de trouver sous pli une version révisée du rapport SÉ-AQLPA-1, Document 1 qui avait été déposé en preuve sous la cote C-SÉ-AQLPA-0011 le 14 juillet 2016 par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) au présent dossier. Les modifications sont indiquées au texte par un soulignement ou un trait vertical en marge droite.

Comme on le voit, nous complétons notre recommandation 3.2 sur la bonification des aides financières des programmes PE208, PE218 et PE219. Nous révisons également la section 3.3 du rapport (dont sa recommandation 3.4) sur le programme PE103 thermostat électronique programmable et intelligent, notamment à la suite de la révision de la prévision budgétaire de Gaz Métro de ce programme PE103 et à ses réponses en audience.

Les autres modifications sont essentiellement cléricales. Par courtoisie, nous déposons également sous la cote SÉ-AQLPA-1, Document 1.1 une liste des modifications apportées.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse.